

La Flore patrimoniale de l'agglomération stéphanoise

en milieu forestier
ou rocheux...



Pulsatille rouge

Anemone rubra Lam.

Cette délicate renonculée à floraison précoce s'observe principalement sur le Massif central et de manière sporadique en Touraine, en Aquitaine, dans le Jura et les Pyrénées. On la retrouve sur des pelouses et prairies maigres, des landes sèches ou des rochers affleurants, en situation chaude et ensoleillée. Autrefois répandue, elle n'est connue aujourd'hui, sur le territoire stéphanois, que sur la commune de La Valla en Gier, où elle peut être menacée par l'embroussaillage. L'espèce est protégée au niveau régional •

Anacamptide à fleurs lâches

Anacamptis laxiflora (Lam.) R.M. Bateman, Progon & M.W. Chase

Cette orchidée sauvage, en voie de raréfaction au niveau national, s'observe dans les prairies humides et les bas-marais, principalement en bordures orientales et occidentales du Massif central. Localement, elle est connue à Saint-Chamond, Saint-Etienne, Roche la Molière et Unieux où les populations souvent réduites sont fortement menacées par le surpâturage, l'abandon pastoral, la remise en culture ou le drainage. Elle bénéficie, à ce titre, d'une protection régionale •



Gagée velue

Gagea villosa (M.Bieb.) Sweet

D'avantage présente sur le quart sud-est du pays et encore assez commune sur le département où elle est connue, entre autres, dans les communes de Saint-Etienne et Andrézieux-Bouthéon, cette jolie liliacée à fleur étoilée n'en demeure pas moins en voie de raréfaction depuis la fin du XIX^{ème} siècle et protégée au niveau national comme les autres espèces du même genre. Elle s'observe très tôt dans l'année sur les pelouses sableuses sèches, les bords de cultures et talus routiers, et plus particulièrement dans les cimetières et autres terrains gravillonnés et peu entretenus. L'urbanisation, le desherbage chimique ou mécanique constituent dès lors les principales menaces pour ses populations •



en milieu alluvial et
zones humides de plaine...



Pavot du Pays de Galles

Papaver cambricum L.

Ce délicat pavot proche du Coquelicot ou du Pavot somnifère avec lequel il partage la particularité de produire des molécules narcotiques, se retrouve dans les forêts montagneuses, en bordure des mégaphorbiaies et des ruisseaux ombragés voire sur des talus, principalement dans le Massif central et les Pyrénées. Sur le territoire stéphanois, on le rencontre dans les vallons encaissés du Pilat ; ces populations présentent des effectifs faibles pouvant être menacés par les travaux sylvicoles (enrénement, coupes à blanc, pistes forestières...). L'espèce est protégée en Auvergne et Rhône-Alpes •



Lycopode en massue

Lycopodium clavatum L.

Peu fréquente et circonscrite aux territoires montagneux ou froids, cette plante apparentée aux fougères, protégée dans le département de la Loire, s'observe dans les landes, les tourbières boisées et les chemins forestiers, entre les communes de Doizieux et Colombier. Les travaux sylvicoles et la fermeture des milieux pionniers, mais aussi le réchauffement climatique pourraient avoir raison de cette petite espèce, haute de quelques centimètres. Elle représente pourtant l'une des dernières descendantes des Lycophytes, grands végétaux à caractère primitif, qui constituaient les forêts de l'ère Primaire, il y a plus de 250 millions d'années. On en retrouve des traces fossiles dans les bassins houillers comme celui de Saint-Etienne •



Buxbaumie verte

Buxbaumia viridis (Moug. ex Lam. & DC.) Bidi. ex Moug. & Nostl.

Cette petite mousse, dépassant à peine un centimètre, n'évolue que sur le bois en décomposition avancée (c'est à dire dans des forêts non perturbées par l'homme). L'observation de cette plante traduit ainsi le bon fonctionnement du cycle naturel des forêts : les arbres poussent, puis meurent, tombent au sol, pourrissent, et enrichissent à nouveau le sol forestier. Observées en 2004 à Saint-Etienne puis, en 2008 à La Valla en Gier et Doizieux, les populations sont principalement menacées par la disparition des microhabitats favorables à cette espèce. Il est donc indispensable de maintenir, aux étages montagnard et subalpin, et en contexte de sous-bois, un volume de bois morts important (en particulier de sapins et d'épicéas) à travers une gestion sylvicole appropriée. Cette espèce est d'ailleurs protégée au niveau national et européen •

en milieu agricole...



Élatine verticillée

Elatine alsinastrum L.

Disséminée dans la moitié nord du pays jusqu'au nord-est du Massif central, beaucoup plus rare au sud, cette plante aquatique a disparu de nombreux départements à cause de la pollution et l'enrichissement des eaux en matières organiques, mais aussi par des opérations de drainage de zones humides et de curage de mares ou de fossés. Observée uniquement à Saint-Galmier, dans les fossés et les rives vaseuses d'un étang, cette espèce protégée en région Auvergne-Rhône-Alpes peut être sauvegardée par une gestion hydraulique appropriée •



Grande douve

Ranunculus lingua L.

Dispersée dans les grandes régions d'étangs ou le long des grands cours d'eau, surtout dans les deux-tiers nord du pays, cette grande renoncule apprécie les eaux stagnantes et fonds marécageux où ses pieds immergés sont le refuge de gastéropodes, de petits crustacés, de bryozoaires, de petits poissons, de tritons et de grenouilles. La destruction de son habitat par endiguement, drainage, remblais est encore observée de nos jours, malgré sa protection réglementaire. Dans la Loire, comme sur la commune de Saint-Bonnet-les-Oules, les populations se montrent très isolées et comptent un effectif total inférieur à 200 individus •



Ophioglosse commun

Ophioglossum vulgatum L.

Cette curieuse fougère, aux allures de tulipe se remarque à l'unique fronde entière et stérile entourant un épi fertile et étroit (à l'origine de son autre nom vulgaire «Langue de serpent») ; cette fronde était autrefois réputée pour cicatriser les plaies. Elle apparaît discrètement au printemps sur des sols pauvres dans les prairies humides, les fossés, les forêts et bords de rivières. Observée au Chambon-Feugerolles et à Saint-Etienne, l'espèce est en régression sur une grande partie du territoire •

Ensemble, préservons notre flore !



Crédits photographiques :

L. Chabrol, A. Descheemacker, N. Guillaume, A. Labroche, A. Morel, L. Olivier, S. Perera / CBNMC

Rédaction : A. Labroche et S. Perera / CBNMC

Relecture : L. Mansot, N. Guillaume / CBNMC

Conception graphique : S. Perera / CBNMC

Réalisation : CBNMC - décembre 2019

Ce poster a été réalisé par le Conservatoire botanique national du Massif central avec le soutien financier de l'Europe. L'Europe s'engage en Auvergne-Rhône-Alpes avec le fonds européen de développement régional.

Retrouvez de nombreuses autres informations sur la flore inventoriée du territoire de Saint-Etienne Métropole dans le petit guide édité à cet effet.

Plus d'infos : www.cbnmc.fr

SÉM
SAINT-ÉTIENNE
la métropole

L'EUROPE S'ENGAGE
en région
Auvergne-Rhône-Alpes
avec le FEDER

